

## DÉCLARATION SNETAA-FO

### CAPA CLASSE EXCEPTIONNELLE

La promotion à la Classe Exceptionnelle c'est l'espoir donné à certains de nos collègues de pouvoir partir à la retraite avec une pension supérieure. Malheureusement, il y aura très peu d'élus et l'avenir sera, à n'en pas douter, plus sombre.

Lors de cette CAPA 23 PLP seront promus dans le vivier 1 parce que ces collègues ont pour la plupart exercé durant des années dans des établissements classés en Éducation Prioritaire.

Dont acte ! Mais depuis 2013 et la « loi de refondation de l'École » du précédent gouvernement, il n'y a plus de lycées classés en Éducation Prioritaire. Le tarissement est donc commencé... ne restera que le maigre contingent de 20% du vivier 2.

Au SNETAA-FO, et plus largement à la FNEC-FP-FO, nous assumons donc pleinement notre opposition au PPCR. Nous sommes même très fiers d'avoir combattu cette réforme, puisque tous les collègues peuvent se rendre compte qu'en échange de quelques promotions à la Classe Exceptionnelle, nous subissons :

- une nouvelle perte de notre pouvoir d'achat ;
- un allongement de notre carrière ;
- un ralentissement du rythme des promotions ;
- des pressions hiérarchiques supplémentaires !

Avec le PPCR, c'est plus de 80 % des collègues qui vont y perdre et pour le SNETAA-FO, c'est non car seulement ceux qui veulent y croire peuvent prétendre qu'il y a une vraie revalorisation de carrière...

Malgré notre opposition sur le fond sur ce type de management, nous nous permettrons tout de même de vous soumettre quelques questions de forme. L'étude des appréciations fait apparaître entre cette année et l'année précédente 12 avis dégradés :

- Est-ce parce qu'il y a aussi pour cette promotion un impératif de quotas d'avis ?
- Quelle cohérence peut-on trouver lorsque des agents ont un avis dégradé tout en étant promus ?
- Les raisons de ces dégradations ont-elles fait l'objet d'une explication aux agents concernés ?
- Que penser lorsqu'un agent a été dégradé alors que la seule nouveauté tangible impactant son service est un congé maladie alors que d'autres agents dans une situation similaire seront promus (ce qui est juste) ?

Le PPCR c'est l'individualisation des carrières, la mise en concurrence des collègues sur des critères non fondés voire ubuesques et toujours le blocage des salaires.